

17.—Opérations des compagnies d'assurance-vie, à charte fédérale et à charte provinciale au Canada, 1936.

Catégories de compagnies.	Assurances nouvellement émises (net.)	En vigueur au 31 déc., net.	Primes encaissées, net.	Réclamations payées, net.
	\$	\$	\$	\$
Compagnies à charte fédérale—				
(a) Assurance-vie.....	618,264,819	6,403,037,477	200,541,265	60,433,679
(b) Mutualités.....	12,694,084	168,586,134	3,240,560	3,571,527
Totaux, compagnies à charte fédérale.....	630,958,903	6,571,623,611	203,781,825	64,005,206
Compagnies à charte provinciale—				
(a) Dans les provinces où elles ont été incorporées—				
(1) Assurance-vie.....	8,140,400	37,172,383	1,076,426	376,085
(2) Mutualités.....	2,773,122	40,009,581	942,098	1,061,810
(b) Dans les provinces par lesquelles elles n'ont pas été incorporées—				
(1) Assurance-vie.....	2,935,709	16,354,021	339,478	72,374
(2) Mutualités.....	3,733,416	36,508,243	667,122	685,268
Totaux, compagnies à charte provinciale.....	17,582,647	130,044,228	3,025,124	2,195,537
Grands totaux.....	648,541,550	6,701,667,839	206,806,949	66,200,743

Résumé de l'assurance sur la vie en vigueur en dehors du Canada et vendue par des compagnies canadiennes à charte fédérale.—Les tableaux 18 et 19 donnent des résumés statistiques de l'assurance en vigueur le 31 décembre 1936, en devises autres que la devise canadienne, classifiée respectivement par compagnie et par devise dans laquelle l'assurance a été vendue. Les données sont exprimées en dollars canadiens convertis au pair avec les valeurs des pays intéressés. Mais il y a des exceptions là où pour fins de comptabilité certaines compagnies ont converti les devises étrangères en des taux autres que ceux du pair, notamment dans les pays où le cours ordinaire diffère sensiblement du cours au pair. La majeure partie (plus de 62 p.c.) de l'assurance vendue a été vendue en devise des États-Unis et plus de 23 p.c. en sterling. Par ailleurs, plus de 32 p.c. de l'assurance a été vendue en devises des pays britanniques autres que le Canada et près de 68 p.c. en devises de pays étrangers.

Les compagnies canadiennes d'assurance sur la vie à charte fédérale avaient, au 31 décembre 1936, pour \$2,915,593,936 de contrats d'assurance en vigueur en dehors du Canada. Comme le fait voir le tableau 19, l'assurance en vigueur en devises autres que la devise canadienne s'élève à \$2,879,656,378. La différence entre ces chiffres représente vraisemblablement le montant net d'assurance non canadienne vendue en devise canadienne. Comparativement au total de l'assurance non canadienne, qui comprend aussi les rentes viagères, les placements des compagnies d'assurance-vie canadiennes à l'étranger, le 31 décembre 1936 sont de \$691,333,950.

Le chiffre d'assurance de ces compagnies au Canada, le 31 décembre 1936 étant de \$4,256,850,150, leurs chiffres globaux d'assurance canadienne et non canadienne s'établissent à \$7,172,444,086. Ainsi plus de 40 p.c. de l'assurance totale en vigueur est en dehors du Canada. En ajoutant à ce total, les montants d'assurance-vie en vigueur dans les sociétés fraternelles à charte fédérale (\$103,673,283 d'assurance canadienne et \$98,384,103 d'assurance étrangère), le chiffre total des affaires des compagnies et sociétés canadiennes à charte fédérale atteint la somme de \$7,345,014,722 à la fin de 1936. En supposant que toutes les compagnies et sociétés à charte provinciale sont canadiennes et limitent leurs activités au Canada et en ajoutant leur chiffre d'affaires (\$130,044,228) à celui des précédentes, le grand total net de l'assurance en vigueur dans les compagnies et sociétés canadiennes, au Canada et à l'étranger s'établirait à \$7,504,545,700 environ le 31 décembre 1936.